



Académie Saint-Clément

Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys

PROCÈS-VERBAL Séance ordinaire

Conseil d'établissement de l'Académie Saint-Clément

30 janvier 2024 - 18h00

Présents	
Stephan Langlois	Directeur
Florence Drolet	Personnel - Orthophoniste
Rebecca Monet-Leduc	Personnel - Enseignante
Michel Lemieux-Tremblay	Personnel - Enseignant
Ralitza Vladinska	Personnel - Enseignante
Tina Fleury	Personnel - Responsable SDG
Mélanie Labelle	Parent
Mohammed Lahlou	Parent
Mindy Lamer	Parent - Vice Présidente
Tania Raoub	Parent
Zeina Khalife	Parent - Substitut
Nicolas Marion	Membre de la communauté
Absents	
Karine Barette	Parent - Présidente
Yasaman Shayan	Parent - Substitut



Sujet	Action
1. Mot de bienvenue	<ul style="list-style-type: none">● Mindy Lamer agit en tant que présidente ce soir en l'absence de Karine Barrette. Elle souhaite la bienvenue à tous.● Mme Lamer propose de passer directement au point parole du public.
2. Vérification du quorum	<ul style="list-style-type: none">● Le quorum est constaté.
3. Parole au public	<ul style="list-style-type: none">● Le public est constitué de 8 parents.● Mme Sylvie Fortier, directrice adjointe, est aussi présente.● Le public souhaite en apprendre davantage sur la situation du programme d'anglais intensif de 6e année à l'ASC.● M. Langlois explique la situation au public: La clientèle de l'ACS s'est transformée ces dernières années, les élèves maîtrisant l'anglais sont de plus en plus nombreux. L'an dernier, le programme d'anglais intensif constitué de deux classes de 26 élèves, a été comblé de justesse. C'est avec ces informations en tête que le questionnement sur la pérennité du programme s'est imposé. Avec la présidente du CÉ, il a donc été décidé de transmettre, aux parents actuels et futurs de l'ASC, une communication expliquant la situation. La direction et l'équipe de l'ASC souhaitent maintenir le programme, mais avec les contraintes du centre de service scolaire et la nouvelle réalité de clientèle du quartier, il subsiste une crainte quant à la possibilité de le faire à chaque année. Cette année, il y a un potentiel de 71 élèves de 5e année qui ont été ciblés pour le programme d'anglais intensif de l'an prochain (6e année). La direction est relativement confiante que

	<p>suffisamment d'élèves pourront combler les 52 places que le programme nécessite pour avoir lieu.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les parents du public prennent la parole à tour de rôle pour exprimer leurs inquiétudes et questionnements. Les témoignages sont tous en faveur du maintien du programme et soulignent les bénéfices qu'en ont retirés les enfants qui sont passés par l'anglais intensif dans d'anciennes cohortes. Il est soulevé qu'à l'heure actuelle, la compréhension du programme auprès des parents n'est pas bonne. Améliorer certains aspects de la communication (clarté des critères, sessions d'informations) pourrait augmenter l'adhésion des parents et des élèves envers le programme. • Mme Fortier remercie les parents qui sont venus exposer leurs points de vue et M. Langlois conclut en rassurant l'auditoire que l'objectif a toujours été de faire vivre le programme • Les gens du public quittent à 18h50, sauf une personne qui reste jusqu'au point 6.
<p>4. Adoption de l'ordre du jour</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mme Lamer propose de devancer le point anglais intensif au point 6. • Proposé par: Zeina Khalife • Secondé par : Michel Lemieux-Tremblay
<p>5. Approbation du procès-verbal du 17 octobre 2023</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Au point 13 (CP), le deuxième sous-point devrait se retrouver au point 14 (OPP). • Proposé par : Florence Drolet • Secondé par : Ralitzia Vladinska
<p>6. Anglais intensif, 2024-2025, critères (information et adoption)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • M. Langlois présente l'ébauche du document-questionnaire des critères d'exclusion au programme 2024-2025. • Une conversation entre les membres du CÉ permet de conclure que : <ul style="list-style-type: none"> - Le programme sera dorénavant nommé Bain Linguistique.

	<ul style="list-style-type: none"> - La lettre sera envoyée en premier lieu aux parents des élèves de 5^e année admissibles au programme selon les critères d'exclusion suivants: <ul style="list-style-type: none"> 1- Ceux qui ont comme langue maternelle l'anglais. 2- Ceux qui ont comme langue dominante l'anglais. 3- Ceux qui étaient dans une classe de francisation lors d'une des deux dernières années. 4- Ceux qui ont des enjeux importants avec la matière disciplinaire français et/ou mathématique en 5e année. - Il y aura une soirée d'information le 13 février pour l'ensemble des parents de la 5^e année. - Une deuxième vague d'élèves sera approchée pour combler les places vacantes suite à la première vague d'élèves. - Il n'y aura pas de tirage au sort - Il n'y a plus de date butoire au 16 février puisqu'il n'y a pas de doute que les deux classes de l'an prochain pourront être comblées de cette façon. - Les informations du programme bain linguistique pourront être présentées lors de l'AGA des parents en début d'année. ● Proposé par: Rebecca Monet-Leduc ● Secondé par : Michel Lemieux-Tremblay ● Départ de Mme Fortier
<p>7. Affaires découlant du PV du 17 octobre 2023</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Aucun suivi
<p>8. Projet Éducatif (adoption)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● M. Langlois présente le document du projet éducatif qui sera en vigueur jusqu'en 2027 et revu à chaque année pour s'assurer de sa bonne adhésion. ● Proposé par : Tania Raoub ● Secondé par : Michel Lemieux-Tremblay

<p>9. Compte-rendu de la direction</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Le mois de janvier a été très chargé à cause du retour après la grève ● L'équipe est très engagée (accompagnement des élèves - tutorat - mise en place du plan d'action au retour de la grève, etc) ● 105 élèves vont bénéficier de services supplémentaires ● Résumé sur quelques changements de personnel (congé maternité) et des ajustements mineurs au budget. ● En général, tout est sous contrôle.
<p>10. Rapport analytique surplus et déficits 2022/2023 (adoption)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● M. Langlois présente le document comparatif des allocations/distributions afin d'expliquer les nouvelles orientations ● M. Langlois présente et explique les variations au bilan annuel de l'année financière 2022-2023. ● Proposé par : Michel Lemieux -Tremblay ● Secondé par : Florence Drolet
<p>11. Fondation</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Zeina Khalife, représentante de la fondation, nous présente les résultats de la campagne annuelle (bonne) et de la vente d'huile (mauvaise car en même temps que la grève) = total amassé 20 000\$ ● Cette somme sera dépensée pour : achat de portables et budget alloué aux enseignants par classe. ● Alvéole cesse ses activités scolaires, il n'y aura plus de ruche sur le toit. Une nouvelle compagnie, Polyflora, viendra faire des ateliers en classe. La bande de jardins de l'école sera modifiée pour être plutôt florale et permettre l'observation de pollinisateur. ● Il y a un changement de présidence. Une relève est prévue, la réunion du 31 janvier va clarifier le processus de remplacement (candidature/élection). ● Poste de trésorerie = stable.
<p>12. Sorties éducatives à venir (approbation)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Les sorties prévues au calendrier jusqu'à maintenant sont expliquées (sortie au Mont-Royal, MAC, Notre-Dame de Fatima, Vieux Port, Glissades des Pays d'en Haut)

	<ul style="list-style-type: none"> ● Proposé par: Tyna Fleury ● Secondé par: Ralitza Vladinska
13. COSP (approbation)	<ul style="list-style-type: none"> ● Explication de la résolution par M. Langlois. Comme l'ASC est pour les élèves du 3e cycle, les activités préparatoires au passage vers le secondaire sont déjà bien implantées à l'école. ● Proposé par : Tania Raoud ● Secondé par : Ralitza Vladinska
14. Compte-rendu de l'OPP	<ul style="list-style-type: none"> ● Il n'y a pas eu de rencontre de l'OPP dernièrement.
15. Compte-rendu du CP	<ul style="list-style-type: none"> ● Il y a eu 3 rencontres du CP depuis octobre. Mindy Lamer nous fait un résumé des points importants: ● Un suivi des recommandations pour le plomb dans l'eau a été fait. (échantillonnage, changement filtres) ● Explication de l'application des directives d'interdiction de cellulaires et appareils mobiles qui entraînent en vigueur le 31 décembre dernier. À l'ASC c'est déjà interdit. ● La décision de faire la simulation du code argent (pratique de confinement) revient à la direction des écoles. ● Un formulaire de plainte est disponible sur site web du CSSMB ● Nouveauté: certaines écoles n'interdisent plus les aliments allergènes (Tyna Fleury souligne que ce n'est pas encore concret dans la pratique, pas encore clair la recommandation du CSS) Précision de Mindy: c'est une décision de l'école, au code de vie. À l'ASC le code de vie n'a pas été changé à ce sujet, l'interdiction est maintenue. ● Élection au CP. La présidence a été réélue. ● Les nouveaux membres des CÉ doivent faire une formation, parents et membres du personnel.

	<ul style="list-style-type: none"> ● Explication sur le rôle du Protecteur régional de l'élève, les informations se trouvent sur le site de l'école et du CSSMB incluant les explications des étapes/niveaux du système qui a été instauré. ● Nouveau comité au CP sur l'inégalité dans les écoles. Les axes sont déterminés: transport, aspect éducatif, infrastructure et sécurité. À suivre. ● Semaine nationale de l'engagement parental: inscription d'ici 30 avril. explications sur le site du CSSMB. ● Un nouveau guide pour les parents d'élèves HDAA ● Un colloque sur la douance aura lieu en avril. ● Quelques mots sur le plan de rattrapage suivant la grève (modulé selon l'école et modulable dans le temps). Le calendrier des approbations et adoptions au CÉ a été revu.
<p>16. Compte-rendu Service de garde - approbation don</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● La journée pédagogique du 2 février : activité au parc olympique. ● La journée pédagogique du 20 février : nouveauté, clip n climb ● Reçu un montant de 650\$ en don de l'application HopHop. Ce montant est lié à un ajout de 5\$ au montant de base que doivent déboursier les parents pour accéder à l'application (5\$ des 22\$ déboursés annuellement par les parents revient au service de garde et est utilisé pour des activités comme les sorties des journées pédagogiques). ● Le CÉ doit approuver que cette sommes soit utilisé pour le SDG ● Proposé par : Rebecca Monet-Leduc ● Secondé par: Ralitza Vladinska
<p>17. Compte-rendu des enseignants a) 5e année b) 6e année c) Spécialistes</p>	<p>a) 5e année</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Michel Lemieux-Tremblay nous résume: ● La classe de Mme Sarah a fait une reprise du brunch de Noel ● Les classes de 5e ont fait une activité avec MU: tag sur des casquettes. ● Activités de robotique à venir . ● Les chiens à l'école font jaser et apportent de la joie dans l'école.

- Les équipes de soccer compétitif et de génie en herbe s'entraînent
- Mme Mélissa et Mme Charlotte préparent un atelier de fabrication de savon qui sera vendu.
proposé par : Florence Drolet
secondé par : Ralitza Vladinska
- Les tournois de ballon chasseur dans la cours sont un succès
- Un conseiller pédagogique est invité pour aider avec des projets: band de musique à l'école, comité de lecture à promouvoir, visibilité pour le journal étudiant, etc.
- Projet Monopoly dans la classe de M. Michel, en appui avec un roman lu par les élèves.

b) 6e année

- Ralitza Vladinska résume:
- Groupes de Mme Julie et Julie-Anne :
 - Atelier de robotique: Très apprécié par les élèves
 - Projet marionnettes : les élèves devront concevoir leurs marionnettes, mettre en scène en équipe un des contes sélectionnés.
 - Début de l'apprentissage sur le récit fantastique
 - Sortie le 1er mars prochain en bus de la ville au MAC
- Groupe de Mme Julie-Anne et Mme Ezia : Atelier en communication orale avec Jean Harvey et début des épreuves ministérielles.
- Groupe de Mme Ralitza:
 - l'atelier de Bricks 4 kidz (lego motorisé)
 - MAC sortie
 - Toute la matière a été rattrapée
 - Le changement de groupe (anglais intensif) se fera le 9 février

c) Spécialistes

classes d'accueil

	<ul style="list-style-type: none"> ● Une nouvelle collègue est arrivée, Mme Yasmine. Elle est très dynamique ● La consigne du français en classe a été resserré; fait une différence ● Sorties au théâtre, et aux glissades à venir. ● Un projet de co-enseignement s'organise pour de plus grands projets dans le futur.
<p>18. Compte-rendu des professionnels</p>	<p><u>Orthopédagogie:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ● Un 2^e bloc d'intervention a débuté. Travail avec des sous-groupes de 5^e et de 6^e année en lecture, écriture et mathématiques. ● Les ateliers d'entraînement aux outils technologiques continuent également le mercredi midi pour les élèves qui utilisent les outils d'aide technologique en classe ordinaire. ● Collaboration avec des enseignants pour assurer l'encadrement efficace des élèves. ● Ateliers de lecture, d'écriture et de mathématiques toutes les semaines dans les classes technologiques. ● Atelier d'outils technologiques pour rendre les élèves plus autonome et efficace avec leur ordinateur. ● Rôle-conseil auprès des enseignants. ● Aide à la direction pour organiser le plan de rattrapage qui a débuté cette semaine. <p><u>Orthophonie</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ● Les suivis d'élèves qui ont un trouble de langage et les évaluations se poursuivent. ● Participation aux prises de décisions et à la rédaction des demandes de classements dans des écoles ou des classes spécialisées pour l'année 2023-2024. ● Suivis indirects auprès des parents et des enseignants pour des élèves qui ont des dossiers orthophoniques, mais qui n'ont pas été priorisés pour un suivi direct.

Psychoéducation et TES

- Aide en classe.
- Support aux enseignants dans la gestion des comportements et dans l'accomplissement des tâches académiques
- On accompagne les élèves dans la résolution des conflits.
- Interventions préventives lors des transitions, les entrées et les sorties de l'école.
- On accueille au local la Boussole des élèves pour les aider dans la gestion de leurs émotions.

Soutien linguistique

- Au bloc 1 on a travaillé sur le vocabulaire thématique (Halloween, etc.) et les structures de phrases en français.
- Pour le bloc 2, on a des ateliers de conjugaison, des jeux sur les expressions idiomatiques et des activités d'enrichissement du vocabulaire.
- Une activité d'expression écrite courte pour la St-Valentin et Pâques.

19. FIN DE LA SÉANCE

La séance est levée à : 20h54
Proposée par : Ralitza Vladinska
Appuyée par : Rebecca Monet-Leduc